

Compte rendu de la réunion du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel du mercredi 28 septembre 2016

Destinataires :

- Directeur : M. L. RICHARD
- Membres du C.E. : Mmes P. ACKERMANN, A-C. BAGNOLINI, B. CAUDRELIEZ,
MM. H. JOLY, A. KHIDER, St. SCHNEIDER
- Délégués du personnel : Mme B. CAUDRELIEZ, M-P DAUPEYROUX,
MM. H. JOLY, Fr. SCHELLINGER
- Délégué syndical : M. Fr. SCHELLINGER
- Services Aléos : Secteur Intervention Sociale, Secteur Initiatives / Emploi, P.P.S.,
Loginser, Secteur Santé, Siège
- Résidences Aléos : Albert Schweitzer, Les Capucines, Les Cigognes, L'Ecluse,
Gambetta, Le Ginkgo, Les Iris, La Régio, Le Rhône, le Touring,
Le Vieil Armand, Vauban, Les Romains, La Rochelle.

Présents : Mmes : P. ACKERMANN, A-C. BAGNOLINI, B. CAUDRELIEZ, Mme M-P. DAUPEYROUX
MM. L. RICHARD, Fr. SCHELLINGER, H. JOLY, St. SCHNEIDER, A. KHIDER

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte rendu du 29 juillet 2016
 - 2) Vie de l'association
 - 3) Information / consultation mise en place BDES
 - 4) Sortie CE de Noël 2016
 - 5) Divers
-

1) Approbation du compte-rendu du 29 juillet 2016 :

Le compte rendu est validé sans remarque particulière.

2) Vie de l'association :

A) Recrutements :

Secteur Initiatives Emploi :

2 personnes ont été recrutées en contrat adulte-relais et ont démarré le jeudi 15/09/2016 en tant que Médiateurs emploi, avec pour objectifs la création de liens entre les habitants et les associations, les représentants de l'Etat, les structures d'accompagnement, Pole Emploi, ... ainsi que la promotion des accompagnements vers l'emploi et la formation professionnelle. Lidia MERZ et Abdelmalek TAMRABET interviendront au sein du quartier Péricentre.

Véronique Kenner est quant à elle recrutée sur le troisième poste conventionné avec la MEF pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi du quartier de Bourzwiller dans le cadre du dispositif PLIE. Son contrat à durée déterminée à temps plein débute le 03/10/2016. Elle interviendra au quotidien au sein de la Résidence L'Ecluse.

B) CAO :

Les 20 places conventionnées avec L'Etat au sein de la Résidence des Iris à Ottmarsheim sont actuellement toutes occupées. Depuis fin août, l'Etat nous a contactés à plusieurs reprises pour étendre le dispositif. Pour une extension du nombre de personnes accueillies, nous étudions avec les représentants de l'Etat la possibilité de rapatrier le dispositif sur le territoire de Mulhouse. Le lieu pressenti pour cela serait la résidence Gambetta où 48 personnes peuvent être accueillies rapidement.

C) Séminaire de direction de septembre 2016 :

L'ensemble des membres du Codir a participé à un séminaire de réflexion sur 2 thèmes :

D) Gestion de crise :

Comment s'organiser face à une situation de crise ? L'objectif est d'établir un protocole qui nous permettrait de définir une référence d'organisation en cas de crise.

E) Formalisation des actions menées en faveur de l'environnement :

Le groupe est parti de ce qui se fait déjà au sein de chaque secteur avec pour objectif d'harmoniser les pratiques et d'élaborer une politique commune et généralisée d'actions en faveur de l'environnement (dématérialisation, gestion des déchets, gestions des énergies, ...). L'essentiel de notre empreinte carbone est aujourd'hui alimenté par nos déplacements professionnels et les dépenses d'énergie (chauffage notamment) réalisées dans les résidences sociales. Chaque secteur va poursuivre les réflexions sur ses propres pratiques pour les améliorer et établir un diagnostic partagé afin d'uniformiser autant que possible les pratiques existantes dans l'association. Cette réflexion inclut les résidents pour lesquels nous sommes en capacité d'utiliser des outils de sensibilisation aux bonnes pratiques.

F) Révision du PLH :

Aléos est intervenu au titre d'AU68 avec la Fondation Abbé Pierre pour demander que les associations soient consultées lors de la révision du PLH de M2A (Plan Local pour l'Habitat) qui intervient début 2017.

3) Information et consultation sur la mise en place du BDES (Base de Données Economiques et Sociales) :

Suite aux Lois Macron et Rebsamen, les données économiques et sociales doivent être disponibles à tout moment dans les entreprises. Pour répondre aux exigences de ces lois, il faut qu'elles soient disponibles 24h/24 et 7j/7 pour les représentants du personnel concerné. Ceci implique la mise en place d'un système informatisé, sachant qu'il y a obligation de confidentialité vis-à-vis de ces informations pour ceux qui y accèdent.

Ces informations sont utiles à la compréhension du fonctionnement de l'association mais n'ont pas destination à être largement diffusées. Les données concernées sont listées par la loi par grands thèmes. Le document que nous avons préparé est issu d'un document élaboré par un syndicat et reprend non seulement les items attendus par la loi, mais aussi ceux répondant aux attentes des salariés.

La Base de Données Economiques et Sociales (BDES), appelée aussi la Base de Données Unique comprend l'ensemble des informations concernant le fonctionnement d'une entreprise (Bilan, compte de résultat, bilan social, ...) pour l'année N ainsi que pour les années N-1, N-2, N+1 et N+3. La trame que va utiliser l'association pourra être modifiée et complétée à l'usage en fonction des besoins, sur demande du CE.

Ce document aura vocation à être mis à jour chaque année après l'assemblée générale.

Suite à la présentation du document par Loïc RICHARD, les questionnements et échanges ont incité le CE à demander les modifications suivantes :

- Dans le tableau détaillant l'absentéisme, modifier le terme « typologie des arrêts » en « typologie des absences », certains items ne correspondant pas à des arrêts de travail pour maladie ;
- Compléter le document avec des éléments explicatifs concernant les accidents du travail et les actions de correction/prévention mises en œuvre suite à l'étude de l'arbre des causes ;
- Pour l'item « investissement matériel et immatériel », définir ce que le terme « agencement » inclut : s'agit-il des réhabilitations ? ;
- Salaires hors primes : ajouter une ligne avec l'ancienneté moyenne pour les Hommes et pour les Femmes.

Sous réserve des modifications demandées, le CE valide le document proposé à l'unanimité.
Une fois corrigé, le document sera mis en ligne sur l'intranet avec un accès réservé uniquement aux représentants du personnel et aux membres du CE.

4) Sortie CE de Noël 2016 :

Loïc, Stéphane et Patricia présentent un projet de sortie en partenariat avec le Musée de l'Automobile de Mulhouse et l'organisme LFP (prévention routière).

La journée sera découpée autour de 4 activités à réaliser par groupe d'une vingtaine de personnes, à savoir :

- Freinage d'urgence et évitement : activité extérieure réalisée avec nos véhicules de service ;
- Simulateur de tonneaux : en intérieur ;
- Parcours avec lunettes simulant la prise d'alcool ou autres perturbateurs de l'attention (en intérieur) ;
- Visite commentée du Musée en petit train (en intérieur).

Chaque atelier dure environ 1 heure. Il est prévu que chaque salarié participe à 2 ateliers le matin et 2 ateliers l'après-midi. Le rendez-vous se ferait à 9h00 à l'accueil du Musée. Les activités auraient lieu le matin de 10h à 12h et l'après-midi de 14h30 à 16h30, la prise du repas se faisant au resto du musée entre 12h et 14h30. Un pot de fin de journée sera organisé à partir de 16h30.

Les groupes seront constitués à partir de la liste des inscrits par les organisateurs et resteront les mêmes tout au long de la journée. Les rendez-vous pour les démarrages de chaque activité devront être respectés scrupuleusement par l'ensemble des participants pour éviter les retards qui s'accumulent et les engorgements sur certaines activités (simulateur de tonneaux par exemple).

Cette sortie intègre des messages de prévention sécurité routière autour d'ateliers ludiques et interactifs qui augmentent de manière significative le budget global de la sortie. C'est pourquoi Aléos complètera exceptionnellement le budget du CE autant que nécessaire. Le soutien de la CARSAT a été demandé.

La sortie sera organisée le jeudi 8 décembre 2016.

Prochaine réunion :

Le mercredi 19 octobre 2016 à 8 h au Siège de l'Association

La Secrétaire de séance
B. CAUDRELIEZ

Le Président du C.E.
L. RICHARD